



## **Vitry, ville productive, solidaire et durable devient partenaire du programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement » et installe un Rucher dans le verger du Parc du Coteau-Marcel Rosette - Samedi 16 Octobre 2010**

**Plus grande ville du Val-de-Marne, Vitry qui compte aujourd'hui plus de 83 500 habitants mène depuis plusieurs années une politique forte en matière de préservation de son environnement et d'amélioration de son cadre de vie. 1<sup>er</sup> prix du jury « urbanisme, patrimoine et développement durable » en 2006 lors du XXème Grand Prix de l'Environnement des villes d'Ile-de-France, la municipalité signe la Charte « Abeille, sentinelle de l'environnement ».**

---

**Alain Audoubert**, maire de Vitry-sur-Seine

**Votre ville compte un grand nombre d'espaces verts, publics et privés, environ 50% de la surface communale. Est-ce une raison de son adhésion au programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » ?**

**Alain Audoubert.** Ce pourrait être une bonne raison ! Le lancement d'un diagnostic écologique sur le territoire communal avec signature d'une convention avec la Région Ile-de-France, abonde la démarche de notre projet de développement durable, économique, urbain, social, culturel de la ville et donc soucieux de l'environnement. La diversité des espèces, végétales et animales, l'écosystème, même en milieu urbain contribuent à la biodiversité. Notre plan local d'urbanisme intègre d'ailleurs la présence d'espèces protégées dans son zonage et son règlement avec des prescriptions particulières. Notre plan de développement durable comporte des objectifs de mise en réseau des grandes entités paysagères et des espaces verts publics et privés pour préserver des couloirs écologiques entre le plateau, les coteaux et la Seine, développer les liaisons douces et végétalisées, favoriser le déplacement piétonnier. Dans ce cadre, nous avons proposé l'installation de ruchers dès cette année dans l'espace vert public d'environ 180 hectares car, c'est un paradoxe, les abeilles vivent parfois mieux en ville en raison de l'absence de produits phytosanitaires agricoles ! Favoriser et renforcer la trame verte d'agglomération est une action qui passe aussi par la pollinisation de nombreuses plantes à fleurs sauvages ou cultivées qui assurent la reproduction de 80% des espèces végétales et, parmi elles se trouvent près de 35% des ressources alimentaires mondiales...

**Vitry a engagé, dites-vous, un projet de vie/projet de ville, quelle en est la philosophie, les réalisations ?**

**Alain Audoubert.** Un renouvellement urbain d'envergure où le cadre de vie et la qualité de l'environnement sont au coeur des projets réalisés ou en cours ou qui le seront et qui intègrent des normes « haute qualité environnementale et paysagère », les économies d'énergie et la lutte contre la pollution. 3000 logements nouveaux dont 1800 sociaux sont

concernés dans le programme local de l'habitat qui s'achève. Ils sont ou seront reliés au système de chauffage urbain issu à 50% de combustion des déchets ménagers. Un terminal va permettre la collecte pneumatique pour les immeubles raccordés et donc une réduction de CO2. Les énergies de l'éolien, du solaire sont testées pour l'éclairage public. La gestion écologique du ruissellement des eaux de pluie et leur réutilisation après dépollution pour protéger la biodiversité sont également notre préoccupation. Deux éco-quartiers vont voir le jour, liés à l'Opération d'Intérêt National, sur le Plateau/Moulin-Vert et Seine-Ardoines qui accueillera une station du métro en rocade. A Vitry, le développement durable englobe toutes les fonctions de la ville (construction d'école, centre de loisirs, crèche, voirie, transports, activités économiques...).

### **Quels sont les projets pour l'année 2011 ?**

**Alain Audoubert.** Le projet de budget en élaboration conditionne la poursuite des actions enclenchées pour des chantiers, des études que nous finançons sur plusieurs années (éclairage, assainissement, plantation d'arbres, aménagements de squares, garanties d'emprunt aux bailleurs, équipements publics, subventions ou foncier public, gestion urbaine de proximité, 2 crèches multi-accueil, 1 école, etc). La contribution de la ville à la préservation de la biodiversité s'exerce dans tous les domaines. Une action durable de gestion des espaces (y compris privés car la ville compte 1/3 de son territoire en zone pavillonnaire) par la création et le maintien des réseaux verts mais aussi bleus : zones humides, régulation des eaux, apport au fleuve, plantations, fauchage tardif des parcs, espaces relais (terrasses, toitures, façades...). Et, bien sûr l'installation de ruchers supplémentaires.